

Toutefois, un examen attentif du projet révèle que même si le gouvernement fédéral avait le pouvoir exclusif d'adopter des lois pour améliorer l'union économique, ce pouvoir serait partagé en ce sens qu'il exigerait l'approbation de sept provinces représentant 50 p. 100 de la population, conformément à la procédure de modification de la Constitution. Et là encore, les provinces dissidentes pourraient se soustraire à l'application des nouvelles lois.

Certains n'y voient qu'une tentative du gouvernement fédéral pour s'appropriier plus de pouvoirs. Encore une fois, il n'en est rien. Mais si ce mécanisme de collaboration leur semble inacceptable, alors c'est leur devoir de proposer aux Canadiens une solution efficace, qui permette l'avènement d'une véritable union économique. Tout comme l'Europe, le Canada devrait pouvoir compter sur un tel mécanisme. Nous souhaitons améliorer l'ensemble des propositions et nous accueillons avec joie toutes les suggestions constructives que veulent bien nous soumettre les administrations provinciales et territoriales, les nombreux groupes visés, ainsi que les simples citoyens. Nous prévoyons que des modifications y seront apportées lorsque le gouvernement présentera un projet officiel au début de 1992.

Les conséquences d'un éventuel éclatement du pays suscitent de nombreux commentaires, et avec raison d'ailleurs. D'après les estimations du Conseil économique, dont vous avez tous pris connaissance, j'en suis certain, la souveraineté du Québec assortie d'une forme d'union économique coûterait 1 800 \$ par année à la famille québécoise moyenne, ce qui équivaldrait à une hausse d'impôt provincial de 5 milliards de dollars. Le Conseil n'était pas en mesure d'évaluer le coût d'une séparation complète, sans union économique.

Je préférerais cependant vous entretenir de ce que nous aurions à gagner en demeurant unis plutôt que des risques inhérents à un éventuel démantèlement du pays. Pensons simplement à ce que nous avons accompli ensemble jusqu'ici.

Pendant le siècle et quart qui s'est écoulé depuis la Confédération, la société rurale de quatre millions de personnes que nous formions s'est transformée en une puissance industrielle et commerciale mondiale de 27 millions d'habitants.

Nous avons bâti la septième économie industrielle en importance au monde, même si nous ne venons qu'au 31^e rang pour ce qui est de notre population. Nous sommes classés deuxièmes à l'échelle mondiale pour notre niveau de vie et troisièmes pour notre taux de productivité, calculé d'après la production par ouvrier. Nous venons au deuxième rang des pays du G-7 et au septième rang des pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de